Pas à pas

PLANCHE DE CULTURE SURÉLEVÉE ET AUTO FERTILE



SYNDICAT MIXTE ENVIRONNEMENT SUD LOZERE

SDEE de la Lozère

ESPRIT DES BOIS

Avant-propos

LA NOTION D'AUTO-FERTILITÉ MISE EN PLACE DANS LE CAS DE LA PLANCHE AUTOFERTILE REPOSE SUR LA DÉCOMPOSITION LENTE DE MATIÈRES ORGANIQUES À LA BASE DE LA PLANCHE POUR ALIMENTER EN NUTRIMENTS LES PLANTES CULTIVÉES DESSUS.

CES DERNIÈRES PROFITENT ÉGALEMENT D'UNE HUMIDITÉ RELATIVEMENT CONSTANTE DANS LA PLANCHE GRÂCE À L'EFFET D'ÉPONGE CRÉÉ PAR LA PRÉSENCE DE BOIS À L'INTÉRIEUR, DANS LEQUEL LES EAUX DE PLUIE OU D'ARROSAGE VONT S'ACCUMULER ET CRÉER UNE VÉRITABLE RÉSERVE PERMETTANT DE PASSER LES PÉRIODES LES PLUS CHAUDES.

A NOTÉ QU'IL EST POSSIBLE DE CRÉER CETTE PLANCHE EN DÉCAISSANT SI L'ON NE DISPOSE PAS DE SUFFISAMMENT DE TERRE. LES PAROIS DU TROU AINSI CRÉÉ JOUANT LE RÔLE DES PLANCHES.

ORGANISATION DE LA PLANCHE DE HAUT EN BAS :

PAILLAGE

FUMIER/COMPOST

TERRE

CHARBON

VIEUX MORCEAUX DE BOIS

LES MATIERES



PLANCHES DE BOIS
NON TRAITÉES



VIEUX MORCEAUX DE BOIS
(PEUPLIER, PIN, BOULEAU...)



CHARBON DE BOIS



TERRE LÉGÈRE



FUMIER OU
COMPOST MÛR



BROYAT DE BOIS
IDÉALEMENT PLUTÔT FIN

LES ETAPES

ÉTAPE 1 :

MISE EN PLACE DU COFFRAGE, EN APPUI SUR DES PIQUETS, APRÈS AVOIR ÉGALISÉ LÉGÈREMENT (ÉVENTUELLEMENT MIS À NIVEAU) LE SOL ET RETIRER LES RONCES .



ÉTAPE 2:

RÉPARTITION DU VIEUX BOIS AU FOND DU COFFRAGE.
LE BOIS EST RÉDUIT EN MORCEAUX DE DIFFÉRENTES TAILLES AFIN DE REMPLIR TOUT L'ESPACE.



ÉTAPE 3 :

RÉPARTITION DU CHARBON DE BOIS ENTRE LES MORCEAUX DE BOIS. CELA VA PERMETTRE DE MAXIMISER LE DÉVELOPPEMENT DE BACTÉRIES BÉNÉFIQUES ET LE MAINTIENT DES NUTRIMENTS DANS LA PLANCHE.





ÉTAPE 4 :

FERMETURE DU PREMIER NIVEAU DU COFFRAGE ET REMPLISSAGE AVEC LA TERRE. C'EST LE POIDS DE LA TERRE QUI MAINTIENT LES PLANCHES CONTRE LES PIQUETS.





ÉTAPE 5 :

MISE EN PLACE DU 2EME NIVEAU DU COFFRAGE ET REMPLISSAGE AVEC DE LA TERRE.

ON NE REMPLI PAS JUSQU'EN HAUT AFIN DE LAISSER DE L'ESPACE POUR LE COMPOST ET LE PAILLAGE.





ÉTAPE 6 :

AJOUT DU FUMIER OU DU COMPOST RÉPARTI AVEC LE RÂTEAU EN UNE COUCHE PAS TROP ÉPAISSE. ON PEUT ÉGALEMENT LE MÉLANGER AUX PREMIERS CENTIMÈTRES DE TERRE.



ÉTAPE 7 :

MISE EN PLACE DE LA COUVERTURE DE BROYAT DE BOIS. PRIVILÉGIER DE LA PAILLE OU DU FOIN POUR UNE MISE EN CULTURE IMMÉDIATE AFIN D'ÉVITER LE PHÉNOMÈNE DE FAIM D'AZOTE.

POUR UNE MISE EN CULTURE RAPIDE, ON PROCÉDERA À UN ARROSAGE DE LA PLANCHE À CHAQUE ÉTAPE AFIN DE CRÉE DES RÉSERVES D'EAU DANS LA PARTIE BASSE ET DANS LE BUT D'ACTIVER LA VIE DU SOL.

